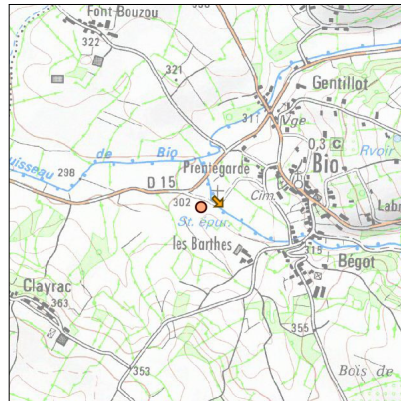
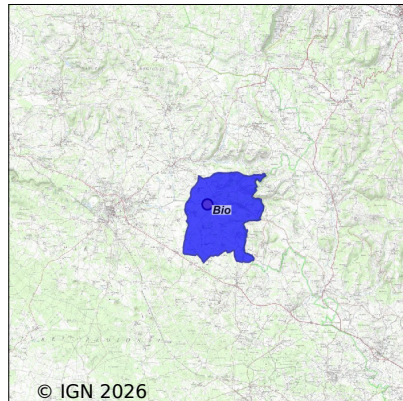


Système d'assainissement 2024

BIO

Réseau de type Séparatif



Station : BIO

Code Sandre	0546030V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE BIO
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	avril 2000
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	190 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	11,4 Kg/j
Charge nominale DCO	22,8 Kg/j
Charge nominale MES	13,3 Kg/j
Débit nominal temps sec	29 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Décantation physique, Filtres à sables
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	603 475, 6 409 956 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Infiltration

Observations SDDE

Système de collecte

Nombre de raccordés :

Données 2023 : 59 abonnés. Consommation annuelle d'eau potable des raccordés : 4 272 m³. En se basant sur un taux de restitution de 90 %, ceci équivaut à environ 70 équivalents-habitants (EH), soit 36,8 % de la capacité nominale de la station.

Raccordement particulier : un restaurant.

Ce réseau, uniquement gravitaire, est sujet à des bouchages réguliers sur sa partie basse dont la pente paraît faible.

Fonctionnement :

Le système de collecte est sensible aux infiltrations d'eaux claires parasites de temps de pluie.

Historiquement, lors de fortes précipitations le nombre de bâchées peut être multiplié par 3 ou 4 (environ 6 bâchées par temps sec et jusqu'à 26 bâchées par temps de pluie), ce qui représente une charge hydraulique supplémentaire de l'ordre de 180 EH.

Afin de sécuriser le fonctionnement de la station, il serait souhaitable de limiter au maximum ces entrées d'eaux claires.

Nombre de déversements d'eaux usées constaté en 2024 : sans objet, absence de point de déversement.

Station d'épuration

Remplissage :

Le remplissage hydraulique ne peut être déterminé, le compteur de bâchées de la station est toujours hors service. La charge théorique est de 70 EH.

Entretien :

Les abords sont propres. Les filtres sont désherbés manuellement. Une bâche agricole est positionnée à la surface des deux filtres en phase de repos pour limiter le développement de la végétation.

Il est conseillé de remplacer le compteur de bâchées afin d'avoir un suivi des débits journaliers reçus par la station. Pour mémoire, ceci relève d'une obligation réglementaire.

Fonctionnement :

La qualité du rejet respecte les exigences réglementaires mais n'atteint pas les performances attendues pour ce type de filière au niveau du traitement de l'azote. Notons la présence de ammonium (NH₄⁺) résiduel en sortie ainsi que des flaques sur les filtres à sables. Ceci peut laisser craindre un début de colmatage des massifs filtrants. Avant chaque réalimentation, il est recommandé de racler la surface des filtres afin d'évacuer la croûte de matière qui a séché et éviter d'enfouir des particules fines dans les filtres à sable.

Les équipements fonctionnent correctement. Certains ouvrages montrent toutefois des signes de vétusté (corrosion du béton et oxydation des éléments métalliques dans le bassin de chasse, défaut d'horizontalité des sprinklers). Un dégrilleur manuel a été installé en amont du décanteur digesteur. Le chariot disposé en entrée du décanteur est toujours présent et joue le rôle de deuxième dégrilleur.

Impact visible sur le milieu récepteur : néant.

Usages sensibles en aval du système d'assainissement :

Le système d'assainissement se situe sur le périmètre de protection éloignée du captage d'eau potable de CABOUY. En cas de dysfonctionnement, il peut y avoir un risque d'impact sur cet usage compte-tenu de la proximité du ruisseau de Bio qui fait partie du périmètre de protection rapprochée.

Sous produits

Production théorique :

La production de boues théorique est d'environ 12,6 m³/an, soit 0,504 tonne de matières sèches (MS) - (production calculée à partir de la consommation en eau potable soit 70 EH, avec un ratio de 180 l/EH/an et une concentration des boues théorique de 40 g/L).

Production réelle :

La quantité de boues réellement produite estimée à partir des mesures réalisées sur le terrain, est de 15,2 m³/an soit 0,524 tonne de MS avec une concentration moyenne sur les deux prélèvements de boues réalisés en 2024 de 34,5 g/l. Cette production est proche de la production théorique.

Filière d'élimination :

Les boues sont extraites deux fois par an et dépotées sur la station de traitement des eaux usées de Saint-Céré.

Quantité évacuée en 2024 :

Deux évacuations de 7 m³ ont été réalisées. La première a eu lieu au mois de mars avec 7 m³ à une concentration moyenne de 29 g/l soit 0,20 TMS, et la seconde au mois de octobre avec 7 m³ à une concentration moyenne de 40 g/L soit 0,28 TMS. Au total, 0,48 TMS ont été dépotées sur la STEU de Saint-Céré.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	14,3 m ³ /j	49 %			14,3 m ³ /j	
DBO ₅	4,4 Kg/j	39 %	309 mg/l	90 %	0,4 Kg/j	30,9 mg/l
DCO	10,7 Kg/j	47 %	750 mg/l	90 %	1,1 Kg/j	75 mg/l
MES	4,5 Kg/j		313 mg/l	90 %	0,4 Kg/j	31,6 mg/l
NGL	1,1 Kg/j		80 mg/l	0 %	1,1 Kg/j	80 mg/l
NTK	1,1 Kg/j		80 mg/l	65 %	0,4 Kg/j	28,1 mg/l
PT	0,2 Kg/j		11,2 mg/l	37 %	0,1 Kg/j	7 mg/l

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0546030V001>